

**Mesures salariales au rabais, casse des métiers,
conditions de travail dégradées**

LE 29 Septembre, Il est urgent d'agir !!!



SALAIRES :

Le 6 juillet dernier, la colère exprimée par **plus d'un Cheminot sur 3 en grève** pour exiger de véritables augmentations salariales a poussé la direction du GPU SNCF à lâcher quelques bribes de solutions pour tenter de répondre à l'urgence qu'une inflation galopante n'a fait qu'exacerber.

8 ans que les Cheminots n'avaient pas eu de hausses générales des salaires, pendant ce temps là, les prix eux n'avaient pas arrêtés de grimper impactant fortement leur pouvoir d'achat.

La mobilisation massive des Cheminots est à l'origine des quelques annonces de la direction :

- Augmentation générale des salaires de 1,4 %
- Majoration salariale uniforme de 400€ brut annuelle
- Augmentation de la gratification de vacances de 100€ + 20€ par enfants (1er et 2ème) et 10€ pour les suivants
- Revalorisation des classes 1 à 4 (de 4 à 1%) pour rattraper le SMIC
- NAO en fin d'année
- Mesures pour indemnités liées au service (nuits, astreintes, dimanche et fêtes, déplacements...)
- Travail sur l'évolution des primes de travail (hors personnels roulants)
-

Les mesures annoncées par cette direction totalement déconnectée même si elles sont une amélioration notable dans la période, **ne ré-**



pondent absolument pas à l'injustice que les Cheminots subissent depuis bien trop longtemps et à une inflation qui ne cesse de grimper.

Après un bénéfice à la SNCF de près de 900 millions d'euros pour l'année 2021, et une prévision de près de 2 milliards pour 2022, les Cheminots sont en droit d'obtenir enfin le juste retour de leur travail.

L'inflation n'arrêtant pas de flamber avec une prévision d'environ 8 à 10% pour la fin d'année, il est urgent d'agir et de ramener la direction à la table des discussions et qu'elle apporte enfin de véritables solutions aux demandes légitimes des Cheminots.

Soyons donc décidés et déterminés à se donner les moyens d'obtenir plus que les seules annonces au rabais de la direction et pour gagner d'avantage que ces quelques mesurètes !

Les Cheminots doivent se tenir prêts à se mobiliser de nouveau et à se préparer à une rentrée sociale offensive sur ce sujet !!!

Toujours plus de précarité !



NOUVELLE CLASSIFICATION DES MÉTIERS :

Ou plutôt casse des métiers et sacralisation par les textes de la polyvalence pour mieux supprimer des emplois.

Exemple chez les ASCT avec l'emploi type : « **Agent d'accompagnement d'un train et relation client** » qui n'est ni plus ni moins que l'instauration des filtrages et autres ventes au sol en plus des missions propres aux ASCT pour mieux instaurer le vieux rêve de nos dirigeants d'un métier hybride ESCALE/Vente/Contrôle.

Autre exemple dans la définition du métier « **Conducteur de ligne** » où dorénavant il est prévu la possible réalisation d'opérations d'exploitation, de participation au service commercial (sic) voire à de la maintenance !

La liste des emplois types confrontés à cette problématique est longue...

Voilà les conséquences de la signature de cet accord de branche (la fameuse CCN) par les 3 OS UNSA/SUD/CFDT et transposé dans l'entreprise par une direction SNCF toujours prête à saccager les droits des Cheminots !

Cette classification engendrera donc du dumping social aussi et surtout à l'heure où se profile la volonté politique de privatiser le réseau TER dans les Hauts De France.

Autre effet pervers de cet accord, la disparition pour certaines catégories de salariés des dispositions liés à la pénibilité.

Exemple pour l'emploi type « **Technicien de maintenance du matériel** » qui continuera d'effectuer les mêmes tâches qu'actuellement voire plus, mais qui **ne sera plus repris au titre de la pénibilité. Quelle avancée...**

Tout cela sans parler des parcours professionnels, fortement dans la ligne de mire, avec des changements de classe ou d'emploi type impossibles voire très opaques et soumis à l'arbitraire patronal, ou des conditions de recrutement et de positionnement dans les classes de début tout bonnement scandaleux.

Un nouvel embauché en formation serait placé sur la classe 1, classe dont la rémunération est inférieure au SMIC... ! Quelle belle progression sociale...

Des différences lors des transpositions en classe entre statutaires et contractuels où la reconnaissance n'est pas basée sur les mêmes critères (ex qualif pour les uns et emploi tenu pour les autres) et engendrant des inégalités de traitement scandaleux.

Quelle régression sociale, quelle belle inégalité entre les travailleurs !!!

CONDITIONS DE TRAVAIL DEGRADÉES :

Faute d'anticipation dans les recrutements et de cette idéologie de casser le service public ferroviaire pour mieux faire accepter la concurrence comme la solution, il ne se passe pas une journée sans problématiques de production dans les chantiers, les gares, les trains.

Pendant que direction et dirigeants politiques se renvoient la balle alors qu'ils sont autant responsables de par les décisions et agissements votés et appliqués dans l'entreprise, ce sont les Cheminots et les usagers qui trinquent.

IL EST TEMPS QUE ÇA CESSE !!!

Avec la CGT, revendiquons :

- **le retour à une entreprise publique unique et intégrée,**
- **des droits sociaux de hauts niveaux et une rémunération à la hauteur des responsabilités et contraintes rencontrées, équitable et basée sur des critères communs applicables à tous pour éviter le dumping social et la concurrence entre les travailleurs du rail.**
- **l'abandon du processus d'ouverture à la concurrence,**
- **le recrutement massif de Cheminots pour couvrir les besoins,**